

Les métiers et formations : **Mécanicien d'engins**

Description du métier :

Source : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)

Procède aux révisions, diagnostics, réparations, réglages, de tout ou partie des éléments, équipements, organes d'engins et de machines, à partir des données constructeurs ou des instructions du supérieur hiérarchique. Les interventions peuvent concerner des engins de chantier, de levage et de manutention ou des machines agricoles. Selon le secteur d'activité ou l'organisation du travail dans l'entreprise, peut être polyvalent ou spécialisé sur un type d'intervention, de matériel ou de marque.

L'emploi/métier s'exerce le plus souvent seul, parfois en équipe, à l'extérieur, exposé aux variations climatiques, ou en atelier de réparation, en milieu bruyant, odorant et quelquefois poussiéreux.

L'activité est physiquement intense et comporte le port de charges (moteurs...). Les horaires sont généralement réguliers, mais varient selon l'affectation, l'organisation du travail et les saisons. Les déplacements qui peuvent être fréquents, sont le plus souvent associés à des interventions sur chantier ou en clientèle.

Les formations :

Cet emploi/métier est accessible, le plus souvent, à partir de formations de niveaux V ou IV (CAP, CFPA, BEP, BEPA...), dans les options réparation, entretien, maintenance engins de chantier, machines agricoles... L'accès à partir de formations de niveau IV est plus rare (BT, Bac ou niveau équivalent). Une expérience professionnelle significative dans le milieu professionnel peut aussi permettre l'accès à cet emploi/métier. Des actions de formation continue et des formations d'adaptation à l'emploi sont assurées par les constructeurs. Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours sous certaines conditions de recrutement et de niveau de formation.